

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 14 (1986)
Heft: 52

Artikel: Editorial : c'est repourvu !
Autor: Jean des Neiges / Brodard, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-241534>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

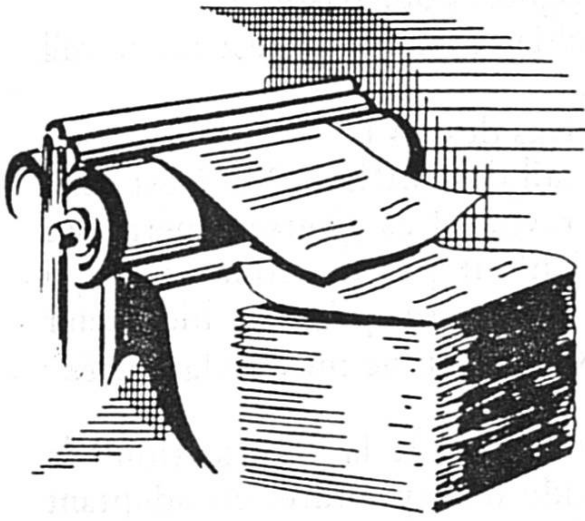
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

C'EST REPOURVU !



Dans le dernier numéro vous avez pu lire dans "Poste à repourvoir", l'annonce de ma décision de ne plus éditer "L'Ami du Patois" ! Or, entre temps, j'ai appris que la prochaine fête du Patois aura lieu dans le canton de Fribourg, que notre Président cantonal avait repris le flambeau au titre de Président Romand, et j'ai eu la visite de M. Terrapon qui avait décidé de me succéder pour la rédaction de cette

revue Romande. Connaisseur en la matière, M. Terrapon ne voulait pas s'imposer la charge d'éditeur et, inspiré semble-t-il, n'avait pris aucun contact pour éditer la revue. Et puis d'entente avec ma femme qui assume toute la composition des textes et la mise en page, nous avons décidé de continuer cette édition pour le temps où Dieu nous donnera la santé et les moyens pour assurer ce travail. Et ma santé bien ébranlée par mon accroc de mai 1985, semble se raffermir et cette revue que nous (le Conseil des Patoisants) avons fondé il y a 13 ans, devait continuer, dans le sens promis par M. Terrapon. Comme cela se passe bien souvent en matière politique, nous avons décidé de nous succéder à nous-mêmes !

Nous avons accepté de la reprise du collier pour deux raisons principales :

- 1 - Question du patois que nous devons défendre.
- 2 - Le prix que l'éditeur aurait demandé pour imprimer, brocher et expédier la revue !

Nous croyons que la caisse romande en aurait pris un bon coup, si nous nous référons aux travaux que nous avons confiés à d'autres imprimeurs, lorsque nous ne pouvions nous-même faire le travail. Pour vous donner une idée de ce que représente l'édition de cette revue, nous vous indiquons les diverses phases jusqu'à ce que l'Ami du Patois vous arrive :

- 1) La rédaction qui aurait été assurée par M. Terrapon. Pour l'éditeur, il y a encore à faire :
- 2) la composition des textes

- 3) la correction de ces derniers
- 4) la mise en pages
- 5) l'impression
- 6) le brochage (agrafer et plier, puis rogner, pour passer à
- 7) l'adressage après avoir tenu le fichier à jour, qui est un travail important
- 8) la mise sous bandes selon les directives des PTT

Et ce travail des chiffres 2 à 7 est aussi absorbant que le tirage même de la revue ! Ces diverses opérations sont assorties de menus travaux qui n'ont pas de nom, mais qui doivent être faits, à l'exemple de la ménagère qui veut bien tenir son ménage ! Que d'humbles travaux dont on ne mesure la portée que lorsqu'on doit les accomplir.

Ce petit aperçu de la "fabrication" de l'Ami du Patois que nous avons décidé de reprendre, en adaptant un peu le prix de l'abonnement qui sera de fr. 10.-- pour 1986, vous fera comprendre le bien-fondé de notre décision.

Ayant repris la charge de cette Edition, j'ose faire appel aux fidèles correspondants qui ne manqueront pas de m'envoyer leurs articles, un mois avant la parution de "L'Ami du Patois", soit au 30 mai, 30 août et 30 novembre, pour cette année.

Et nous ne voudrions pas terminer cet Editorial sans dire Merci à MM. Burnet et Brodard pour leurs articles qui marquent la reconnaissance des amis du patois à notre égard, lorsque nous avons résolu d'abandonner l'édition de cette revue. Et cela me fait penser au dicton patois plein de bon sens qui dit :

Mâria-tè por tè fère à byamâ,
Mouè po tè fère a gabâ

Jean des Neiges



NOTRE COUVERTURE:

Le vieux pont de Broc, avec
le château, imprimés par la
Maison Fragnière S.A. à
Fribourg